

SACS POUR DECHETS VERTS

Comme nous vous l'avons déjà exposé au cours de l'Assemblée Générale et rappelé dans un Flash-Infos récent, des sacs spéciaux dédiés aux déchets verts seront mis gratuitement à votre disposition à partir du :

11 octobre 2006

et à raison de 5 sacs par maison. **Ces sacs sont à réclamer à Pierre Allemand, 10 square des Belles Feuilles (01 30 56 61 53)** – (Pierre Allemand est le délégué de la commune au Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Energie).

Il s'agit d'un essai à grande échelle organisé par la municipalité, décrit dans l'avis aux riverains de la Résidence du Pré Saint Nom distribué en même temps que le présent document, avant la mise en place de ces sacs sur l'ensemble de la commune.

Ces sacs sont en polypropylène tissé, marqués au nom de la ville. Une zone spéciale est prévue pour marquer l'adresse de la maison où ils seront utilisés.

Vous pourrez utiliser ces sacs parallèlement à vos conteneurs traditionnels (sacs plastiques, etc.) jusqu'au 30 novembre 2006. Notez bien qu'à partir de cette date, seuls les nouveaux sacs seront pris en charge par le prestataire chargé du ramassage des déchets verts (SITA). **Notez aussi que la date limite initiale a été repoussée du 31 octobre (lettre du Maire) au 30 novembre en raison d'un délai supplémentaire imposé par le fournisseur des sacs.**

L'objectif poursuivi est triple :

1. *Esthétique :*

Il s'agit de rendre le ramassage des déchets (verts ou autres) aussi propre que possible. La Municipalité a donc fait fabriquer des sacs solides, tous identiques, de couleur verte - afin d'éliminer la présence inesthétique des sacs plastiques noirs plus ou moins déchirés et quelquefois renversés sur nos trottoirs.

2. *Pratique :* les sacs sont munis d'un couvercle fermé avec un **scratch** et de **4 anses** pour les manipuler facilement. Ils peuvent contenir 120 litres, soit environ 20 à 25 kg de feuilles mortes, gazon fraîchement coupé, déchets végétaux divers.

3. *Financier :*

Les sacs sont clairement identifiés et étiquetés, afin d'éviter certaines indécidables de professionnels peu scrupuleux qui préfèrent utiliser **gratuitement** le service de ramassage que nous payons plutôt que d'emporter leurs déchets à la végeterie à titre payant.

Suite →

Pendant toute la durée de l'essai, vos commentaires seront évidemment très importants pour orienter la suite de l'opération. Vous pouvez les faire soit par téléphone (01 30 56 61 53) soit, de préférence par mail : (pierre.allemand@st-nom.com)

En ce qui concerne les branchages :

- Les petits éléments peuvent être mis dans les sacs sans inconvénient, en veillant simplement à ce que le vidage soit facile.
- Les branches plus longues (jusqu'à 1 mètre) doivent être, comme par le passé, présentées en fagots convenablement liés.

Pour les personnes désirant manipuler plus facilement les sacs, un chariot spécial du type diable nous est proposé par le fournisseur. Il permet de garder le sac ouvert pour le remplissage, et permet également le transport des sacs pleins. Ces chariots ne font pas à proprement parler, partie du plan d'essai, mais sont une facilité proposée par le fournisseur. Ils seront **mis en vente** au prix de 30 € TTC. Si vous êtes intéressés par un de ces chariots, vous pouvez venir voir le prototype chez Anne-Marie et Pierre Allemand, 10 square des Belles Feuilles (01 30 56 61 53).

Pour assurer la planification et la livraison des chariots, nous vous demandons, si vous voulez en acquérir un, de remplir le bon de commande ci-dessous et de le remettre à Pierre Allemand avant le 31 octobre 2006 pour la première commande.

Le Comité syndical

BON DE COMMANDE

Nom.....Prénom.....
Adresse.....Téléphone.....
E-mail :.....commande chariot(s) au
prix de 30 € / pièce.
Date :
Signature :